

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020



**Date de convocation : 28/05/2020**  
**Date d'affichage : 28/05/2020**

**Nombre de conseillers :**  
**En exercice : 11**  
**Présents : 11**  
**Votants : 11**

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin à 19 Heures 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.  
Etaient présents: JC.GEFFROY, C.MEICHEL, Adjoints,  
T.NEYT - P.DERLY – M.DELACOUR – S.CAILLAUD – E.OLLIVIER – M.LOPEZ – PY.LENORMAND – J.FERRAND DEBART  
formant la totalité des membres en exercice.  
Absents :

Sébastien CAILLAUD a été élu secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019.**

M. le Maire présente au conseil municipal le compte administratif communal 2019 qui s'établit ainsi :

#### **Fonctionnement**

Dépenses	209 891,46 €
Recettes	226 561,47 €
Excédent de clôture :	16 670,01 €
Excédent reporté 2018 :	116 399,25 €
<b>Excédent total :</b>	<b>133 069,26 €</b>

#### **Investissement**

Dépenses	41 176,21 €
Recettes	44 569,31 €
Excédent de clôture :	3 393,10 €
Excédent 2018 :	177 410,85 €
<b>Excédent total :</b>	<b>180 803,95 €</b>

**Excédent total cumulé :** 313 873,21 €

Hors de la présence de M. BLOUIN, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2019.

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 :**

Considérant que le compte de gestion 2019, dont le montant des mandats émis et des titres à recouvrer est conforme à la comptabilité administrative du Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019 dressé par Mme Catherine TARPENT, trésurière.

### **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 :**

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020, à l'unanimité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 595 559 €

- section de fonctionnement : 354 404 €
- section d'investissement : 241 155 €

**Les membres du conseil décident à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux.**

### **Investissements 2020 :**

- Chainage église : 8 610 €
- Eclairage public sente rue de la groute : 1 600 €
- Restauration vitraux église : 70 000 €
- Vidéo protection : 50 000 €
- Borne incendie : 5 000 €
- Enfouissement des réseaux rue du jeu de battoir : 13 334 €
- Fonds de concours voirie rue du bois moulin : 3 487 €
- Ordinateur : 1 300 €
- Véhicule (si besoin) : 15 000 €

Le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat 2019 à la section de fonctionnement du budget primitif 2020 pour un montant de 133 069,26 €

### **FONDS DE CONCOURS VOIRIE RUE DU BOIS MOULIN :**

M. le Maire rappelle que la rue du bois moulin a été retenue dans le programme voirie de la Communauté de communes. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- valide le montant du fonds de concours d'un montant de **3 487,00 €** qui se répartisse en 2 632,00 € au titre d'une participation pour les travaux de trottoirs, de bordures et caniveaux, et 855,00 € au titre d'une participation pour travaux hydrauliques, dans la rue du Bois Moulin à Authevernes.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Cimetières : M. le Maire demande aux membres de la commission voirie et espaces verts de faire des propositions pour l'entretien des allées des 2 cimetières.
- Arrosage : M. le Maire propose un planning d'arrosage pour la période estivale.
- Groupe : Mme Meichel propose la création d'un groupe WhatsApp pour faciliter la communication entre les conseillers.
- Communication : M. le Maire propose de développer une commission communication pour la gestion du site internet et de la page facebook. M. Ollivier se propose en tant qu'administrateur.
- Prochaine réunion : jeudi 24 septembre à 19h30.

La séance a été levée à 22h25